

Coordination Nationale Formation des Enseignants (CNFDE)

INVITATION

Chers collègues et amis,

Veillez trouver ci-après le dernier communiqué du secrétariat de la CNFDE, rappelant la tenue de la 4^e coordination nationale formation des enseignants samedi prochain à Paris et précisant son ordre du jour. Je suis chargé de vous confirmer que votre coordination est invitée à cette réunion. Les participants seront intéressés d'entendre un de vos représentants exposer vos positions sur les projets de réforme de la formation des enseignants et leur contexte. La coordination FDE sera vraisemblablement amenée à faire des propositions d'actions communes.

Nous sommes à votre disposition pour toute précision.

Bien cordialement,

Pour le secrétariat de la CNFDE,

André Ouzoulias

Coordination Nationale Formation des Enseignants (CNFDE)

COMMUNIQUÉ

Réunion nationale du samedi 6 juin à Paris : une étape décisive

Tandis que le ministre de l'éducation nationale persiste dans sa tentative de publication des décrets réformant le recrutement des enseignants, de très nombreuses voix s'élèvent pour exiger l'arrêt immédiat de ce processus, incompatible avec la tenue de « groupes de travail » et les travaux de la commission dite « de concertation » Marois-Filâtre. C'est ce que demandent, avec la plupart des syndicats, la CDIUFM, la CDUS (directeurs d'UFR scientifiques), la CDUL (directeurs d'UFR de Lettres et Sciences humaines), les directeurs des ENS, etc. La CPU va jusqu'à menacer de saborder la commission Marois-Filâtre si le gouvernement ne retire pas très vite de ces décrets les dispositions ayant une portée permanente. Ces déclarations et leur ton montrent que, malgré l'abstention du SNES et le refus de vote du SNEP au CTPMEN du 28 mai, **il est encore possible d'empêcher le coup de force réglementaire de Xavier Darcos.**

Dans ce contexte, **la quatrième réunion de la Coordination Nationale Formation Des Enseignants, samedi 6 juin à Paris, sera une étape décisive dans l'action pour défendre une formation des enseignants et des CPE de qualité.** Elle devra faire le point sur :

- les décrets que le ministère voudrait promulguer ;
- les informations données au sein des « Groupes de travail », qui précisent le tableau de la situation, les positions des syndicats, la « commission de concertation » Marois-Filâtre, les « États Généraux », etc. ;
- les journées de réflexion organisées par divers collectifs et leurs prolongements, la mobilisation et l'état d'esprit des formateurs, des stagiaires et des étudiants ;
- plus généralement, le rapport des forces un an après l'annonce du projet de réforme.

Elle devra décider des actions que la gravité de la situation actuelle rend nécessaires avant la fin de l'année universitaire afin d'obtenir le maintien des plans et des conditions de formation actuels pour les lauréats des concours 2010, comme nous le demandons depuis la dernière coordination (du 4 avril), et l'arrêt du processus réglementaire lancé par le gouvernement. Elle aura à envisager comment se poursuivra le mouvement dès les premiers jours de la prochaine rentrée.

La coordination se réunira de 9 h 30 à 16 h 30 dans les locaux de l'université Sorbonne Nouvelle (Paris 3), site de Censier (13, rue de Santeuil, Paris 5^e, métro Censier-Daubenton, ligne 7).

Le secrétariat de la CNFDE, mardi 2 juin 2009